

On continue...



AVEC L'**UFR** DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**

L'EDITO

N°101

Octobre 2019

EN FINIR AVEC L'INJUSTICE SOCIALE

Nous n'allons pas revenir en détail sur les mesures du projet de « retraites » Delevoye, lequel figure déjà dans bon nombre des publications de la FNIC, mais pour rappel :

L'enveloppe dévolue au financement des retraites sera gelée à 14 % du PIB. Aujourd'hui le nombre de retraités atteint $\pm$ 15 millions, mais sera de + de 20 millions (soit 5 millions supplémentaires) dans les 20 ans. La part consacrée aux retraites restant identique, si le PIB ne chute pas, au lieu d'être répartie sur 15 millions de personnes, elle sera divisée par 20 millions, ce qui, calculs effectués, fait chuter le montant de moyen des pensions de 30 %. **Et si le PIB chute, ce sera largement pire vu que les 14 % sont immuables.** Cela s'est déjà produit : en 1975 (-1 %), en 1993 (-0,6 %) et en 2009 (-2,9 % !), c'est donc inquiétant.

Par ailleurs, toutes les années travaillées seront prises en compte pour le calcul de la retraite, y compris les plus mauvaises : au lieu des 25 meilleures années aujourd'hui pour le privé ou 75 % du traitement indiciaire brut perçu pendant les 6 derniers mois dans le public.

La part des cotisations pour financer les retraites ne cesse de baisser et ce, pour plusieurs raisons : de plus en plus de chômage (puisque plus rien n'arrête la frénésie de licenciements des entreprises basée sur le seul profit immédiat de leurs actionnaires), et beaucoup trop d'exonérations de cotisations patronales.

Ces projets crapuleux ne peuvent qu'engendrer une plus grande paupérisation des classes déjà défavorisées, et même des classes moyennes. **Ce n'est pas la société dont nous voulons, pour nous, pour nos enfants et petits-enfants**, il est donc urgent et nécessaire de contrer ces projets qui ne déboucheront que sur la misère du peuple.

Déjà et depuis bien longtemps, la précarité ne cesse de grandir dans ce pays.

Quand on sait que 87 % des embauches se font actuellement en CDD, dont un tiers pour une seule journée de travail, on comprend bien que tous ceux qui ont besoin de travailler pour vivre ne sont guère mieux traités que des mouchoirs jetables. 200 000 personnes vivent dans la rue, dans ce pays riche qui est le nôtre, dont 30 000 enfants... On est bien loin des promesses électorales du candidat Macron, bien loin du pays de cocagne soi-disant « pays des droits de l'Homme » dont on qualifie la France. Désormais la pauvreté ne touche d'ailleurs plus seulement les SDF, mais même des salariés qui ne gagnent pas assez pour vivre décemment.

Seuls les gros actionnaires s'enrichissent tandis que les salariés triment pour produire de la valeur et des richesses. Nous aimerions bien comprendre à quoi peut servir de disposer d'un patrimoine de 100 milliards, tel celui de Bernard Arnault, dont la fortune a crû de 3,8 milliards de dollars sur l'année 2018 ! Et ce n'est pas fini, les capitalistes en veulent toujours plus...

Pour ce qui est des salaires, les chiffres de 2018 indiquent clairement qu'ils n'ont pas été indexés sur l'inflation.

Il n'y a pas trente-six mille solutions pour renverser la vapeur : **il faut un autre modèle de société.** Si nous n'y parvenons pas, c'est le retour assuré à l'esclavage. La bataille contre le capitalisme est inévitable, mais pour cela nous devons monter le rapport de force : certes ils détiennent l'argent et les moyens de production, ils sont riches, mais nous, nous sommes bien plus nombreux qu'eux (rappelons que les 26 plus riches détiennent autant d'argent que la moitié de l'humanité) et ce sont nous qui créons leurs richesses : **sans nous, ils ne sont rien !** Et si nous sommes déterminés à en finir avec toutes les injustices du système économique capitaliste, à nous tous, nous pouvons changer le monde.

Sommaire

1. L'édito
2. L'action
3. L'information
4. L'orga, le Point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00-
<http://www.fnic-cgt.fr> - E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Mensuel - 1,06 €
Directeur de publication : Emmanuel LEPINE
ISSN : 2112-2776
Commission Paritaire : 0124 S 08416

MOBILISATIONS CONTRE LE PROJET RETRAITE PAR POINTS

La manif parisienne du 24 septembre a rassemblé environ 30 000 personnes. Bien trop peu en regard des enjeux que nous annonce le projet de loi sur les retraites ! Pour les grandes villes, on a dénombré 6 000 manifestants à Marseille ainsi qu'à Lyon.



Quelques belles mobilisations un peu partout en France, mais pour le moment insuffisantes. À nous de mobiliser davantage en expliquant les enjeux du projet de réforme.



INTERNATIONAL

JOURNÉE INTERNATIONALE D'ACTION DES RETRAITES DU 1^{ER} OCTOBRE À L'APPEL DE LA FSM :

Plusieurs initiatives un peu partout dans le pays mais également à l'échelle internationale : diffusion de tracts à la population, sur les mar-

chés. Une action particulière à retenir : celle des Camarades de l'UL de Saint-Avold (fraîchement affiliée à la FSM) et des retraités de la plateforme chimique de CARLING dont une délégation a été reçue par la députée locale.

Des comptes rendus de ces actions sont envoyés à la FSM.

Une belle manifestation avec meeting également en Grèce à l'occasion de cette journée.



LA PAIX PASSE PAR LE DÉSARMEMENT :

L'intolérable secret français des ventes d'armes

« Les armes nucléaires font peser un danger intolérable sur l'humanité, un danger qui ne pourra véritablement être écarté que si ces armes sont éliminées », c'est ce qu'a déclaré le secrétaire général des Nations unies le 26 septembre dernier à l'occasion de la journée mondiale pour le désarmement.

L'avènement d'un monde débarrassé des arsenaux d'armes de destruction massive figure parmi les objectifs de l'ONU depuis 1946. Pourtant il y a actuellement 14 000 armes nucléaires disséminées dans le monde et leur commerce prospère.

Si la France est pointée du doigt c'est bien pour son opacité en matière de vente d'armes : il est très difficile, en France, de savoir quelles armes on vend, à qui et pour quel usage. Le gouvernement maintient le plus grand secret et le contrôle parlementaire est quasiment inexistant. Le pouvoir fait prévaloir ses intérêts économiques, sécuritaires et stratégiques. Ce manque de transparence est dangereux, il existe un risque fondé que les armes soient utilisées pour commettre des violations graves des droits de l'Homme et du droit humanitaire. Lorsque l'on vend des engins de guerre à l'Arabie saoudite, aux Emirats, à la Turquie ou à l'Egypte, il y a un grand risque qu'ils soient utilisés pour commettre de telles violations, au Yémen par exemple. La France a vendu des armes pour 9,1 milliards d'euros en 2018 (bilan officiel).

Il reste beaucoup à faire pour instaurer un débat sur les ventes d'armes et en particulier par la France. La conférence internationale sur la paix à l'initiative de notre Fédération, qui s'est tenue à Montreuil en les 5 et 6 décembre 2018 a été un temps fort dans ce combat.

CONDAMNATION DE LA FRANCE PAR L'ONU :



En mars 2019, l'ONU a voté une résolution contre le recours à des interventions violentes et disproportionnées de la police française lors de manifestations pour la plupart pacifistes. Elle a

relevé également de sérieuses atteintes aux droits humains et aux libertés individuelles, notamment en matière d'expression : restrictions de liberté, perquisitions administratives, assignations à résidence au nom de la lutte antiterroriste, méthodes remettant en cause toute présomption d'innocence.

Déjà en septembre 2017, lors de l'examen de la loi El Khomri, la rapporteuse de l'ONU avait alerté sur les risques de ces mesures pour les libertés fondamentales. Aujourd'hui les conclusions préliminaires viennent confirmer les craintes les plus graves et le silence du gouvernement suite à ce rapport de l'ONU est pour le moins inquiétant. Cela remet en cause des principes démocratiques fondamentaux.

REMISE EN QUESTION DES DROITS DES FEMMES

De plus en plus d'attaques sévissent dans les pays européens et aux Etats-Unis pour réprimer le droit à l'avortement. Dans le monde entier, des projets de loi anti-avortement fleurissent, même en cas de viol ou d'inceste avec aussi des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie pour les médecins pratiquant l'IVG. Des lois très restrictives ont été votées dans 28 Etats américains sur 50... Etat par Etat, les dispositions spécifiques se sont multipliées, contribuant à circonscrire l'application du droit à avorter. Dans 28 Etats, la législation sur l'avortement a été durcie ou risque de l'être. L'Equateur, pays conservateur avec 80 % de population catholique, n'autorise



l'avortement que lorsque la vie ou la santé de la mère est en danger. Dernier exemple en date de cette vague conservatrice : le

Parlement du Missouri vient d'adopter une loi qui punit, jusqu'à 15 ans de prison, une interruption volontaire de grossesse (IVG) au-delà de la huitième

semaine (contre douze semaines en France). En Alabama, un médecin qui pratiquerait un tel acte sur une femme, même victime de viol ou d'inceste, encourt désormais 99 ans d'emprisonnement, une peine **supérieure à celle en vigueur pour le violeur lui-même.**



Désormais, pour tous ces Etats et bien d'autres malheureusement, le viol n'est plus un crime : d'ailleurs, en France, le viol connaît une sorte de dépenalisation : 60 à 80 % des affaires de viol **poursuivies ne sont pas examinées par les cours d'Assises**, lesquelles jugent les crimes, mais par des tribunaux correctionnels, comme s'il s'agissait de simples délits.

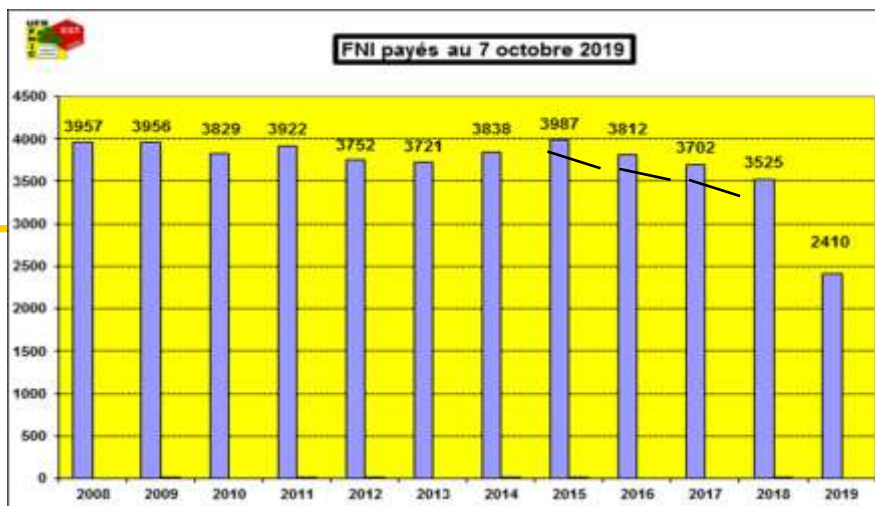
Notons aussi qu'entre 2001 et 2011, plus de 130 centres IVG ont fermé en France.

L'Agenda

l'Orga - le point

- ♦ 17 DECEMBRE : Conseil national : Jour du repas fraternel, chacun apporte ses produits régionaux ou créations gastronomiques.
- ♦ AGENDA 2020 : Dates du Conseil National : 1er trimestre : 29 janvier, 17 mars.
- ♦ Les dates ultérieures seront confirmées après la tenue du 41^{ème} congrès fédéral (5 mai - 23 juin - 9 septembre (au lendemain de l'AG de rentrée qui est fixée au 8 septembre) - 3 novembre - 15 décembre).

□ On ne constate aucune rentrée de FNI sur 2018 par rapport au mois dernier ; une légère progression est à noter toutefois sur 2019, de l'ordre de 7,25 % par rapport à septembre. Ces chiffres restent largement en dessous de ce qu'ils devraient être après 3 trimestres : nous avons donc une tâche à accomplir pour récupérer rapidement les FNI manquants encore sur 2018 et également 2019. On peut également noter une baisse continue depuis 2015, qui est assez préoccupante.



La vie des sections



Le 1^{er} octobre a été proclamé par l'ONU journée internationale des personnes âgées, la Fédération syndicale mondiale (FSM) l'a baptisée journée internationale des luttes pour le droit et la dignité des retraités.

Le projet des réformes des retraites porté par le gouvernement nous place tout naturellement au côté des travailleurs et des retraités qui dans tous les pays du monde luttent pour exiger de meilleures conditions de vie et de travail.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT, qui par ailleurs est adhérente à la FSM, avec son UFR a appelé nos sections de retraités à organiser des initiatives (rassemblements, distribution de tracts et autres). Dans beaucoup de pays des manifestations importantes ont eu lieu, et en France un certain nombre de sections de retraités de notre UFR Chimie se sont mobilisées.

Cela a été par exemple le cas de la section retraités CGT Total plateforme de Normandie.



CHIRAC EST MORT :

L'histoire retiendra qu'il a été le premier président français rattrapé par la justice et le plus impopulaire à la fin de son mandat avec à peine 16 % d'opinion favorable et beaucoup de casseroles : en 2011, jugé pour détournement de fonds publics, abus de confiance et prise illégale d'intérêts (mairie de Paris), il écope de 2 ans de prison avec sursis. Soupçons également de détournement de fonds publics au profit du RPR, de délit de favoritisme dans le cadre d'un appel d'offres sur les HLM de la capitale.

N'oublions pas sa mise en cause également dans l'enquête sur les « faux électeurs » de Paris, sur l'affaire des « frais de bouche », (dépenses de plus de 2 millions d'euros d'argent public pour organiser des repas et réceptions entre 1987 et 1995), sans oublier l'affaire des frais de voyage en avion du couple, qui auraient été payés gracieusement par une compagnie aérienne privée... Il est aussi celui que l'on considère aujourd'hui près du peuple (sic) et un ardent défenseur de la démocratie, qui lors du référendum sur le traité établissant une constitution en Europe le 20 mai 2005 n'a pas tenu compte du verdict des urnes qui avait rejeté le traité par 54, 68 % des suffrages exprimés.

Chirac, celui que tous les hommes politiques et tous les médias encensent lors d'hommages post-mortem, c'était aussi cela.